

## *Des séparations conflictuelles à l'heure de la parentalité.*

Jean-Pierre Lebrun

Notre époque ne lésine pas avec les mots. Ou plutôt elle aime à renommer les choses telles qu'elle estime qu'elles devraient être. Ainsi l'aveugle est devenu malvoyant, le sourd malentendant, le licenciement un dégraissage, une fermeture d'usine une délocalisation et le couple de parents d'hier est désormais renvoyé au terme de « *parentalité* ». Ce travail sociétal sur la langue – cette constitution d'une *novlangue*, comme l'appelait George Orwell dans son célèbre roman 1984 - bat aujourd'hui son plein et il convient ici de se rappeler le propos du philologue Victor Klemperer, qui a particulièrement étudié l'évolution de la langue allemande sous le nazisme et qui écrivait que « *la langue ne se contente pas de penser à ma place, elle dirige aussi mes sentiments, elle régit tout mon être moral d'autant plus naturellement que je m'en remets inconsciemment à elle*<sup>1</sup> »

C'est pourquoi parler de « notre époque », c'est évidemment trop peu dire. Car la mutation de société que nous traversons est à ce point importante que plus d'un auteur la qualifie aujourd'hui, voire depuis une ou deux décennies, de « véritable mutation anthropologique ».

Ce terme de « *parentalité* », loin de n'être qu'un simple tic langagier, traduit et véhicule avec lui un changement profond dans nos conceptions du monde et du lien social, une révolution dans nos façons de penser et de vivre notre humanité commune. On ne peut d'ailleurs dans un premier temps qu'acquiescer à la philosophie sous-jacente qui détermine sa mise en œuvre : ne s'agit-il pas en effet de quitter toute forme de domination masculine, paternelle, patriarcale, pour enfin pouvoir mettre à égalité le père et la mère, considérés désormais comme partenaires sur le même pied dans l'éducation de leur enfant ?

Parentalité en finirait donc avec la guerre des sexes et le pouvoir abusif du mâle, pour donner – enfin - au couple son espace démocratique, qu'on suppose être fondé sur un contrat engageant librement deux parties égales devant en plus, en cas d'échec de leur engagement conjugal, assumer de la même façon l'enfant qui a pu naître de leur union. Bref, le terme de « *parentalité* » permettrait de sortir des discriminations jusqu'à aujourd'hui évidentes et de nous débarrasser de la logique patriarcale dont l'ombre écrasante a maintenu pendant des siècles la moitié de l'humanité sous sa coupe. J'ai proposé ailleurs pour caractériser cette avancée, le néologisme de *parent(ég)alité*<sup>2</sup>.

### *La parent(ég)alité*

---

<sup>1</sup> V. KLEMPERER, LTI, *La langue du troisième Reich*, Paris, Albin Michel 1996, p. 38 Cité par PATRICK MOREAU dans son excellent ouvrage *Ces mots qui pensent à notre place*, Liber, 2017.

<sup>2</sup> J.P. LEBRUN, *L'égalité n'est pas tout ! Réflexions par rapport à la mise en œuvre de l'hébergement égalitaire (en Belgique francophone)* in « Les après-midi d'études du CEFAP », Actualités en droit de la famille, octobre 2015, Larcier, 2015.

En effet, quand, au milieu des années 80, ce vocable de *parentalité* s'est substitué au binôme traditionnel père-mère, on a pu faire valoir l'égalité de chacune de ces deux fonctions – hier encore « enfermées » dans des modèles culturels qui s'imposaient à tous autant qu'à toutes. De la même façon, on a pu ainsi faire face aux nouvelles reconfigurations de la famille, qui s'avéraient par ailleurs de plus en plus fréquentes : adoptions, séparations, famille monoparentale, famille recomposée, famille homoparentale... La *parentalité* a pu alors être définie comme « l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent à des adultes de devenir parents, c'est-à-dire de répondre aux besoins de leur(s) enfant(s) à 3 niveaux : le corps (les soins nourriciers), la vie affective, la vie psychique »<sup>3</sup>.

La façon dont a émergé au sein même de la langue ce mot de *parentalité* est instructive. Dans le *Dictionnaire culturel en langue française* d'Alain Rey, on précise qu'on le rencontre pour la première fois en 1985 – suivi en 1997 par celui d'*homoparentalité*. *Parentalité* a été obtenu par la substantivation de l'adjectif *parental*. Or cet adjectif qualifie exactement de la même façon le père ou la mère – *auteur du projet parental*, comme il est même désormais écrit dans la loi belge relative à la procréation médicalement assistée –, qualification obtenue du seul fait d'être devenu parent d'un enfant.

En ce sens, *parental* peut très bien s'entendre comme n'impliquant donc plus la différence des sexes dans la survenue de l'enfant, alors que le terme de parents évoquait spontanément dans l'imaginaire commun deux êtres de sexe différent. *Parental* entraîne donc, sans le dire, un estompement, voire un escamotage de la différence des sexes, et *parentalité* entérine cet effacement tout en maintenant – ou pensant maintenir – la différence générationnelle.

C'est ici un très bon exemple de ce que Victor Klemperer appelait « *penser à ma place* ». En effet, sans le dire clairement, le passage du mot « parents » à la « parentalité » a contraint à escamoter l'inscription des parents dans le sexuel. Ou plutôt, pour ne pas laisser *sexuel* se confondre aussitôt avec *hétérosexuel*, à escamoter l'inscription de l'enfant dans la rencontre de deux êtres qui ne sont pas les mêmes. Car ce n'est pas parce que nous aurions affaire à un couple homosexuel que ceci ne serait plus de mise.

C'est même précisément là qu'est la difficulté : effectivement, on ne peut nier que la différence des sexes qui a prévalu pendant des siècles est aujourd'hui en train de disparaître comme butée inamovible au nom même de ce que l'homoparentalité doit pouvoir être admise comme allant de soi. Et pourquoi pas ? Nous sommes là face à ce que Camille Froidevaux-Mettrie a judicieusement appelé « la déssexualisation du vivre ensemble<sup>4</sup> ».

Mais ceci ne change pas pour autant le fait que l'enfant ne trouve effectivement sa place qu'au lieu d'absence de coïncidence que rencontrent toujours ses parents. Ceux-ci ne font jamais *un* – aussi bien s'entendent-ils – et ce n'est jamais qu'à partir de cette non-coïncidence que son existence d'enfant pourra prendre consistance. Un enfant n'est ni l'enfant de l'un, ni celui de l'autre, mais toujours celui de ses deux parents.

C'est donc comme si, grâce au maniement de la langue, on avait sans doute rendu plus facile d'envisager l'existence possible de parents homosexuels. Mais, dans le même mouvement, c'est la spécificité de ce qu'est l'enfant qui pourrait s'en trouver éclipsée : ce dernier est et restera

<sup>3</sup> P. DELION, *La fonction parentale*, coll Temps d'arrêt, 2007, éditions Fabert.

<sup>4</sup> C. FROIDEVAUX-METTERIE, *La révolution du féminin*, Gallimard, 2015.

toujours issu de la rencontre entre deux êtres différents, toujours le fruit de deux désirs sexués, n'arrivant jamais à ne faire qu'un, donc manquants, que la sexualité entre eux soit homo ou hétéro.

C'est avec un tel nouveau mot, la mise en acte d'un évincement de ce que j'appellerais volontiers « l'anfractuosité du sexuel » que j'appellerai plus loin aussi « anfractuosité de la langue » qui se retrouve, rappelons-le encore une fois, autant chez les homos que chez les hétéros. Et ceci, comme nous le verrons, ne sera pas sans conséquences.

Un tel glissement sémantique a entre autres pour effet qu'on peut de plus en plus insister, comme c'est le cas aujourd'hui, sur les « compétences parentales ». Celles-ci viennent alors se substituer à l'engagement subjectif qu'implique le fait de devenir parent ; ce sera alors de plus en plus la mise en évidence de l'aptitude à exercer la parentalité, comme on le dirait de n'importe quelle technique appropriée.

On considérera du coup les parents comme devant d'abord former un couple d'éducateurs – le mot de *couple* désignant ici l'accolement de deux intervenants parentaux qu'on suppose d'abord égaux ou qui ont en tout cas l'obligation de l'être. Ce sont donc les capacités éducatives des parents qui désormais prévaudront en reléguant au second plan leur engagement d'homme ou de femme dans leurs fonctions de père et de mère.

Le terme de *parentalité* rend ainsi – sans même le vouloir délibérément – tout à fait possible une dissociation entre être parent engagé dans le sexuel, qu'il soit homme ou femme, homo ou hétéro, et être parent – voire accompagnant – éducateur. Le couple pourrait même n'être alors plus que composé de deux intervenants dans une position symétrique débarrassée de toute référence à cet impossible, ce réel, qui les fait coexister. Auquel cas, il ne plus s'agit plus que d'un *covoiturage éducatif*, d'une cohabitation ou d'un compagnonnage, voire d'un partenariat.

On voit donc bien le glissement qu'impose un tel maniement de la langue. Rien qu'avec ce nouveau mot de parentalité, et même s'il a ses raisons pleinement justifiables et justifiées, ce que ce mot pourrait amener insidieusement à intégrer comme un « allant de soi », c'est que l'enfant ne trouve plus son lieu d'origine dans la non-coïncidence, – la *dé-coïncidence* écrit le philosophe François Jullien<sup>5</sup> – dans le non-rapport qui fait pourtant rencontre entre deux êtres, dans l'absence d'unité unifiante que réalisent – réalisaient ? - au jour le jour ses parents.

Comme nous allons le développer, ceci équivaldrait alors à soutenir que l'enfant ne s'inscrirait plus dans la négativité qui caractérise toujours l'humain mais dans la seule positivité qu'il ne s'agirait plus que de « gérer » au mieux.

Or, ce terme de parentalité semble aujourd'hui aller de soi et s'être définitivement imposé, tant nous sommes persuadés que toute différence de places comme celles de père et de mère est aussitôt invitation à l'abus de pouvoir, voire à la domination masculine, et, à ce titre, privilège indu. Le refus de toute dissymétrie et de toute place différente des autres – ce que j'ai appelé depuis longtemps refus d'une « place d'exception<sup>6</sup> » – nous paraît désormais devoir aller de soi... Pourtant, il nous faudra bien reconnaître que la chose est moins simple qu'il n'y paraît. Il suffira à cet égard de prendre acte de comment s'incarnent ces grands vœux quand ils sont mis

---

<sup>5</sup> F. JULLIEN, *Dé-coïncidence, D'où viennent l'art et l'existence*, Grasset, 2017.

<sup>6</sup> J.P. LEBRUN, *Clinique de l'institution*, Erès 2012 et aussi Remarque sur la place d'exception, in « *Y a-t-il un directeur dans l'institution ?*, Presses de l'EHESP, 2009.

à l'épreuve des pratiques quotidiennes et des expériences concrètes de vies.

Il nous faudra également nous demander si cet implicite sociétal n'est pas en train de peser lourd au moment – de plus en plus fréquent - où il arrive que les familles se disloquent, que les parents se séparent.

C'est donc à cet endroit que nous devons d'abord nouer ce que cette novlangue de la parentalité véhicule avec elle à l'évolution sociétale dans laquelle nous sommes emportés depuis, disons, une quarantaine d'années.

### ***Un changement de monde.***

Pour saisir les enjeux de ce changement, je proposerai de suivre les travaux de Marcel Gauchet, quand il parle de *l'avènement de la démocratie*<sup>7</sup> comme du renversement accompli de l'hétéronomie en autonomie.

Par hétéronomie, il faut entendre la dépendance de l'ordre humain envers un fondement qui lui est extérieur, en l'occurrence divin. Pendant plusieurs siècles, c'était l'Autre divin qui définissait le programme de la société ; la religion constituait ainsi le paradigme du mode de structuration de la collectivité humaine. À ce titre, la religion n'est pas tant croyance individuelle que manière d'être d'une société conçue pour dire à indiquer sa place à tout qui en fait partie.

La religion est d'abord de ce fait, *autorité* hiérarchique, *altérité* de nature entre les êtres – par exemple les aristocrates et les autres, les possédants et les prolétaires - et *antériorité* temporelle calquée sur l'extériorité surnaturelle du fondement divin. Ces trois dimensions avaient donc d'emblée leurs raisons d'être dans le modèle religieux et allaient implicitement de soi. C'est ce modèle d'organisation collective qui va être renversé par l'avènement de la démocratie ; celui-ci va *désigner proprement ce processus qui a renversé point par point les rouages de l'hétéronomie, en donnant naissance à un autre mode de structuration des communautés humaines qu'il est possible de nommer à bon droit « autonome. L'avènement de la démocratie se confond, en d'autres termes, avec la sortie de la religion comprise comme elle doit l'être, c'est-à-dire non pas simplement comme prise de distance vis-à-vis des croyances religieuses, mais comme rupture avec l'organisation religieuse du monde »*<sup>8</sup>.

Autonome, parce que c'est désormais à partir de nous-mêmes que nous organisons la vie collective, et non plus à partir d'une quelconque transcendance. Néanmoins, mettons d'emblée en évidence le point délicat : cette nouvelle architecture ne pourra pour autant prétendre se débarrasser de toute transcendantalité, car les instances socio-politiques qui ont charge de gouverner sont, elles aussi, contraintes à reprendre une place de prévalence, *un point fixe endogène*, comme l'appelle Jean-Pierre Dupuy<sup>9</sup>, pour autant qu'elles prétendent toujours faire lien social, et cela, même si cette prévalence n'a plus la légitimité implicite que lui donnait, de près ou de loin, la souveraineté de Dieu. Simplement parce que l'ensemble est toujours

<sup>7</sup> M. GAUCHET, *L'avènement de la démocratie*, quatre volumes, Gallimard 2007-2017.

<sup>8</sup> M.GAUCHET, « Pourquoi l'avènement de la démocratie ? » in *Le Débat* 2017, n°1, p. 184.

<sup>9</sup> J.P. DUPUY, *Introduction aux sciences sociales*, Ellipses, 1992.

davantage que la somme des parties et parce qu'il est propre aux humains de devoir se représenter le pouvoir qui les gouverne.

Il n'empêche qu'avec un tel renversement, *autorité, altérité et antériorité* s'en sont retrouvées ébranlées : la première n'a plus spontanément la même légitimité, voire n'en a même plus du tout ; la seconde se voit remplacée par *l'égalité des conditions*, trait majeur des démocraties qu'avait déjà bien mis en évidence la sagacité de Tocqueville, et la troisième qui impliquait la temporalité de la tradition se voit remplacée par l'importance accordée au seul présent, ce qu'on appelle précisément aujourd'hui le présentisme.

Le dernier ouvrage de Marcel Gauchet, quatrième des volumes qui font « L'avènement de la démocratie », s'intitule « *Le nouveau monde* ». L'auteur y insiste sur un élément de plus, d'une importance cruciale, pour percevoir l'ampleur de la mutation qui nous atteint : c'est que s'il a fallu près de cinq siècles pour passer de l'hétéronomie à l'autonomie, ce ne serait que très récemment – disons le milieu des années 70 – que l'autonomie est devenue, désormais à elle toute seule, notre paradigme sociétal. En effet, comme il l'écrit, *ce que l'opposition terme à terme des traits de la structuration hétéronome et de la structuration autonome tend à faire oublier, c'est le mélange des deux qui a prévalu longtemps, puisque l'organisation autonome s'est forgée à l'intérieur du cadre hétéronome*<sup>10</sup>. Autrement dit, pendant cinq siècles, - de l'âge classique à l'après seconde guerre mondiale - ce qui a prévalu, c'est un régime *mixte, hybride* dans lequel l'autonomie devait contester, voire s'arracher à l'hétéronomie d'hier. Moyennant quoi, cette dernière restait toujours bel et bien présente et continuait d'être ce à partir de quoi l'autonomie devait être conquise. Autrement dit, jusqu'à il y a peu, les deux régimes – hétéronomie et autonomie – coexistaient toujours.

Or, depuis les quarante dernières années, – Marcel Gauchet situe le moment de bascule plus précisément en 1974, avec la crise du pétrole – est survenu un élément supplémentaire de taille : l'avènement de la démocratie comme mode autonome d'organisation sociale a pu, en se réalisant jusqu'à son terme, effacer pour de bon l'empreinte hétéronome et donc s'en dégager complètement.

Le modèle de l'autonomie se présente désormais comme un *nouveau monde*, né de lui-même, qui, sans plus rien devoir à l'hétéronomie, s'est auto-construit, générant de ce fait une nouvelle « *hégémonie culturelle* » pour reprendre le terme judicieux de Gramsci.

*Ce qui subsistait d'empreinte hétéronome dans le fonctionnement collectif s'est brutalement évanoui, en libérant un remodelage en règle de chacun de ses rouages. (...) Découronnement du politique, ascension du droit, prise de pouvoir par l'économie, autant d'expressions de ce séisme structurel dont a surgi un paysage social et politique inédit.*<sup>11</sup> Ce sont les spécificités de cette nouvelle donne – ses avantages et ses inconvénients – qu'il nous faut faire apparaître surtout en ce moment d'émergence où, bien évidemment, ce sont principalement les illusions de la nouvelle donne qui se présentent à nous.

Il serait trop fastidieux et inapproprié dans le cadre de cet article de développer davantage cette lecture qui paraît néanmoins bien rendre compte à la fois de la révolution extrêmement profonde, même si c'est insidieusement et à bas bruit qu'elle s'est accomplie, quasiment à notre

---

<sup>10</sup> M. GAUCHET, *Ibid.* p. 186.

<sup>11</sup> *Ibid.* p. 192.

insu, que de l'ampleur du changement qui s'est du coup introduit dans notre lecture implicite du monde, donnant sa pertinence à l'expression de « mutation anthropologique ».

Car ce sont bien, en effet, nos implicites qui en ont été transformés : avec l'avènement de la démocratie, entendue cette fois comme son parachèvement libéré de toute marque d'hétéronomie et accompagné d'ailleurs de son expansion accélérée à l'échelle du monde, nous sommes passés d'un monde qui se concevait comme vertical, tel une pyramide, avec la place d'un sommet d'emblée reconnue comme légitime, à un monde qui se perçoit et se représente désormais comme horizontal, en réseau, sans plus de légitimité pour une quelconque place différente des autres, que j'ai appelée « place d'exception ».

Mais, dans le même mouvement, s'est évanouie la prévalence reconnue à l'ensemble, au « tous », au « Un » auquel chacun pouvait, dans le monde d'hier, se référer ; c'est en revanche la prévalence donnée à chacun, - à chaque *un* - c'est-à-dire à l'individu contraint alors au « vivre ensemble », comme il est souvent dit aujourd'hui. Comme l'écrit joliment le philosophe Olivier Rey, « *Je* » était le singulier du « *Nous* », « *Nous* » devint le pluriel du « *Je* »<sup>12</sup>

Autrement dit encore, la mutation opérée par l'évolution sociétale qui nous a menés d'un lien social hétéronome organisé sur le modèle de la religion – mais tout aussi bien du patriarcat - à la démocratie advenue – cela, grâce à la science – a bien entraîné un changement radical d'hégémonie culturelle dont il nous faut essayer d'éclairer les nouveaux implicites.

### ***Conséquences sur la construction de l'appareil psychique.***

Il serait en effet étonnant que toute cette évolution soit sans effets sur la construction de l'appareil psychique, et ceci à deux niveaux, celui de l'enfant, c'est-à-dire au temps de sa construction, mais aussi celui de sujets adultes déjà ainsi organisés psychiquement.

L'enfant qui arrive dans ce nouveau monde est donc d'emblée reconnu potentiellement comme une individualité à part entière. L'effet positif est d'abord qu'il sera reconnu comme singularité, et donc valorisé comme tel. « L'enfant est une personne », nous a seriné à juste titre Françoise Dolto ! Mais il y a un envers, un double effet négatif : il sera privé des balises, des repères qui lui disent à quoi il est « obligé » pour trouver sa voie et il ne sera plus contraint de la même façon à intégrer la nécessité de s'investir psychiquement, de « subjectiver ».

Autrement dit, dans ce nouveau monde, sa liberté et sa singularité sont à ce point reconnues d'emblée, que cela le met en position de croire qu'il peut « choisir » d'entrer dans la danse, là où auparavant il y était d'emblée contraint. D'où, sans doute, l'augmentation des enfants qui disent ne pas avoir demandé de vivre. Si hier, il refusait, son refus impliquait son investissement psychique – et donc sa responsabilité - alors que, dans le modèle de l'autonomie acquise d'emblée, il lui est reconnu la liberté de choix... donc y compris celle de ne pas s'engager subjectivement.

En fait, il n'est absolument pas certain que ceci aide l'enfant ou le jeune d'aujourd'hui à se confronter à la difficulté, d'autant plus que tout cela se passe à un âge précoce qui, forcément,

---

<sup>12</sup> O. REY, *Quand le monde s'est fait nombre*, Stock, 2016, p. 62.

inscrira des traces qui resteront actives. De plus, ce qui ne lui sera pas indiqué, c'est comment faire alors pour soutenir sa singularité, frayer sa voie, se confronter aux autres... , tout ceci demandant l'investissement auquel il a pu échapper. Seule pourra lui venir en aide l'expérience qu'il fera, mais comme on le sait, celle-ci peut être cruelle et traumatique aussi bien que révélatrice et inventive. À cet égard, aucune garantie n'existe. Dans le monde d'hier, la garantie n'était pas non plus au rendez-vous, tant s'en faut, mais en revanche la donne de départ ne laissait pas le choix, il fallait « *subjectiver* », simplement parce qu'il n'y avait pas d'alternative.

Pour le dire en un mot, le modèle d'hier était contraignant et il ne restait à l'enfant que l'acceptation ; celui d'aujourd'hui laisse le choix largement ouvert mais à un moment où il n'est pas sûr que cela aide l'enfant à accepter de *choisir*, c'est-à-dire de consentir à *renoncer à ce qu'il ne choisit pas* !

De plus, en ne devant plus se confronter à la génération du dessus, tant la capacité de celle-ci de tenir sa place est sous le coup de cette délégitimation, c'est comme si la possibilité de l'adresse et de l'interpellation avait disparu ; la croyance est alors d'autant plus laissée à l'enfant qu'il peut *grandir* sans devoir assumer les contraintes, fussent-elles celles de son investissement.

D'une certaine façon, en entérinant l'évolution sociétale, la génération des parents a – sans le vouloir - comme « menti » à la génération suivante en lui laissant croire qu'elle pouvait échapper à la confrontation ; s'ensuit que des jeunes se construisent ou se sont déjà construits dans l'intolérance à l'altérité, voire dans la possibilité de s'en immuniser ; c'est alors comme si les contraintes mêmes de notre condition langagière ne lui étaient plus, ou ne lui avaient plus été transmises.

Ceci laisse alors entière la question de savoir comment va se transmettre ce qui reste pourtant toujours à l'ordre du jour. Nous sommes la seule espèce animale qui soit contrainte d'intégrer ce que suppose l'usage du Symbolique. À ce titre-là, nous ne pouvons effacer la prévalence de notre dette au langage.

Mais si le modèle d'hier – paternel symbolique - est aujourd'hui périmé, il nous faut peut-être être d'autant plus attentifs à ce qui se passe – et s'est toujours passé - à partir du réel maternel

Bien sûr, les lectures sont à cet égard nombreuses chez les psychanalystes, mais il est aussi intéressant de remarquer que c'est un des seuls points qui fait unanimité : il faut un effet de séparation entre la mère et l'enfant ; ce dernier ne peut pas rester « collé » à la mère.

D'aucuns pourtant refusent l'idée d'un déclin du père et ses effets sur la clinique, sous le prétexte que ce constat irait de pair avec un vœu de restauration de l'ordre patriarcal. Notre position à cet égard est différente. Nous pensons, au contraire, que c'est tout l'enjeu de notre société : comment intégrer ce déclin dont nous pouvons identifier les conséquences dans notre clinique quotidienne.

Il ne s'agit donc pas de vouloir restaurer le modèle d'hier, mais simplement de ne pas avoir la naïveté de penser que ce moment d'advenue de l'autonomie soit sans difficultés spécifiques, comme nous venons de le voir.

Car ce que d'aucuns qualifient de « mutation anthropologique », nous oblige à devoir trouver d'autres repères pour assurer la transmission de la condition d'être parlant, alors que cette

dernière reste toujours d'actualité.

Et ceci est bien sûr important pour la clinique de l'enfant mais tout autant pour celle de l'adulte ; car s'il a pu, enfant, échapper à ce qu'exige l'humanisation, il n'aura pas incorporé les « contraintes réelles du Symbolique » qui restent pourtant de mise ; il pourra sans doute être socialisé, mais sans avoir été préalablement humanisé et il vivra alors au quotidien les traces de cette méprise.

Autrement dit, il sera d'autant plus contraint de partager les idéaux sociaux de « l'air du temps », par exemple l'égalité, le refus du racisme, l'autonomie, l'amour sans conditions, mais il ne pourra aucunement s'appuyer pour ce faire sur sa propre structuration psychique, sur sa propre subjectivation. Il ne pourra qu'endosser le « prêt-à-penser » et se trouvera d'autant plus enclin à le partager mais sans pouvoir en endosser la responsabilité.

Un exemple, certes anodin, qui évoque bien cette nouvelle façon d'exister : nous allons voir un film coréen annoncé dans un festival bruxellois ; la projection commence mais les seuls sous-titres sont en anglais et pour certains spectateurs, manifestement cela fait un problème. En sortant de la salle à la fin du film, nous nous adressons à la personne qui vendait les billets d'entrée, pour lui dire : « *Peut-être que vous pourriez prévenir que le film n'est sous-titré qu'en anglais, qu'il n'y a pas de sous-titres français ni néerlandais* ». Et la jeune femme préposée à la caisse de répondre : « *Je vais en parler au manager* ». La majorité des gens construits dans l'ancien monde n'aurait-elle pas plutôt répondu : « *Merci, je le dirai aux spectateurs suivants* » ?

Entre ces deux réponses, il y a un monde, ou plutôt un changement de monde. S'adresser au responsable équivaut à dire qu'elle ne peut pas endosser sa responsabilité dans la réponse à apporter au propos qui lui est adressé. Autrement dit qu'elle ne peut, ne veut pas, ou ne peut pas vouloir adosser sa parole à l'absence, au « trou ». S'en référer d'abord à son manager, c'est d'emblée s'adosser à de la présence, ceci l'invitant du même coup à esquiver sa responsabilité subjective.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas ici d'une quelconque leçon de morale. Il s'agit simplement de prendre la mesure de ce que la nouvelle donne d'aujourd'hui favorise, voire invite l'évitement de l'engagement subjectif avec l'effet de déresponsabilisation qui ne peut que s'ensuivre.

Nous ajouterons que ce que nous venons de décrire en est aujourd'hui à la troisième génération ; la première a concrètement pu se libérer de l'hétéronomie encore présente dans l'hybridité ; elle avait, de ce fait, encore bel et bien inscrit en elle les effets de la dite hétéronomie. La deuxième génération a été invitée à se libérer mais n'a plus trouvé la génération du dessus - toute branchée sur sa libération récemment acquise - pour l'aider à sa propre construction psychique. C'est ainsi que l'effacement effectif de ce qui était dû à l'hétéronomie a pu avoir lieu. Mais à la troisième génération, l'effacement de l'hétéronomie est effectivement accompli, jusqu'à même faire disparaître la trace de l'effacement. L'autonomie se présente alors comme le nouveau fondement, cette fois non plus ancré dans l'altérité, mais seulement en elle-même, réalisant alors, dans le réel, *le fantasme de l'individu auto-construit* que le droit se donnera la charge de garantir.

N'aurions-nous pas aujourd'hui à faire à un ensemble d'effets de ce que l'incontournable travail de subjectivation, hier d'emblée au programme, a été laissé, dans le nouveau monde, au libre choix de chaque « un » ? Ne serions-nous pas dès lors face à la tyrannie des uns ?

N'avons-nous pas à faire, dans notre actualité, aux conséquences de ce changement d'hégémonie culturelle accompli en trois générations sur les processus de structuration de la réalité psychique ? Et l'état actuel de nos difficultés sociétales de tous ordres ne serait-il pas le résultat de ce que nous n'avons pas voulu prendre en compte cette difficulté de transmission ? Ne sommes-nous pas en train de continuer à le dénier ?

Nous entendons déjà les réactions : dire cela, c'est trouver que « C'était mieux avant » ; cela implique donc qu'il faut en revenir au monde d'hier, c'est faire prévaloir le pessimisme et ne pas vouloir donner ses chances à l'évolution dans son versant positif ; c'est la preuve d'une incompréhension du monde tel qu'il va... Nous soutenons l'inverse !

Nous craignons plutôt qu'il s'agisse d'une vraie question que nous devrions être à même de nous poser. Car, il ne s'agit pas de penser pouvoir, ni vouloir en revenir au modèle d'hier, - par exemple, il ne s'agit pas de dénier la pertinence de l'égalité parentale -, mais de prendre la mesure des nouvelles difficultés que cette mutation sociétale entraîne pour les sujets, et tout particulièrement pour ceux d'entre eux qui y sont le plus perméables.

Car bien évidemment, il y aura des différences considérables entre ceux et celles qui auront continué à profiter des mécanismes de structuration hétéronome via leurs structures familiales encore consistantes, et ceux et celles dont les parents ont été livrés à la nouvelle donne ou sont à ce point précarisés qu'ils n'ont pas eu la possibilité de résister à cet « air du temps ». Il va en effet de soi qu'ainsi, nous préparons l'émergence d'inégalités conséquentes, cette fois non plus à cause des conditions économiques, mais plutôt à cause des conditions psychiques et sociétales

Car nous aurons ainsi produit des sujets privés des outils psychiques nécessaires pour pouvoir être ces individus autoentrepreneurs d'eux-mêmes qu'ils devraient être aujourd'hui, incapables de faire objection à cette exigence d'autonomie du Nouveau monde, ils y adhéreront plutôt mais en portant avec eux les graves méconnaissances que le modèle implique.

À leur insu, ils auront en effet participé de ce fantasme collectif d'auto-construction qui les laissera éminemment démunis quand il s'agira de s'appuyer sur leurs propres forces pulsionnelles, puisque celles-ci n'auront pas été contraintes à se confronter ni à l'altérité, ni à l'autorité, ni à l'antériorité (pour reprendre notre triptyque). La pulsion restera alors intacte, comme « enkystée », sans qu'elle ait eu à intégrer le travail psychique que Freud appelait « le sacrifice de la pulsion ».

Il ne s'agit pas ici de généraliser cette lecture, mais au moins de convenir qu'elle semble bien se présenter de plus en plus fréquemment dans la clinique des enfants, aussi bien que dans celle des adultes.

Nous voilà donc bien contraints à poser la question dérangeante : et s'il nous fallait reconnaître – plutôt que de continuer de le dénier – que la mutation dans laquelle nous sommes engagés n'a pas pris la mesure de ce qu'en n'inscrivant plus à son programme la structuration psychique, elle s'est contentée de rester dans l'ivresse de pouvoir se libérer de la tyrannie hétéronome d'hier ? Elle aurait ainsi miné sans le vouloir mais aussi sans vouloir le savoir, les ressorts de

ce qui pourtant reste indispensable pour faire un sujet citoyen assumant sa division et donc à la hauteur de sa tâche<sup>13</sup>.

### *Retour sur la parentalité*

Mais revenons maintenant sur la parentalité, d'abord pour faire le constat qu'avec tout ce que nous venons d'évoquer, il n'est pas étonnant qu'il ait fallu aliter la parenté, manière sans doute de l'horizontaliser, elle aussi !

Évoquer deux « parents » renvoyait, dans le monde d'hier, à « père et mère », donc aussitôt à « homme et femme ». En passant à la substantivation de l'adjectif *parental*, c'est bien l'implicite différence des sexes qu'on a ainsi fait disparaître dans ce que donne à entendre la langue, évolution ayant permis d'ailleurs aussitôt de légitimer l'homoparentalité.

Il est vrai que la différence des sexes, contrairement au monde d'hier, n'a plus aujourd'hui ni la fonction de butée, ni celle de répartition des rôles qu'elle avait. Comme le dit très bien la sociologue Eva Illouz, *Nous sommes en train de quitter l'Ancien régime sexuel...*<sup>14</sup>

Mais, si ce n'est plus via la différence des sexes que l'altérité est rencontrée, celle-ci reste néanmoins toujours de mise : les parents, de quelque sexe qu'ils soient, restent des êtres parlants, et rien qu'à ce titre, ils ont toujours à transmettre au nouvel arrivant ce qui fait les traits de la condition de *parlêtre*.

À cet égard, au-delà de la fonction d'éducateurs de l'enfant, la génération du dessus a la tâche d'une transmission que le terme de parentalité pourrait bien avoir contribué, sans le vouloir, à éclipser : les humains sont les seuls animaux à devoir intégrer l'usage d'un système symbolique, le langage, qui implique une complexité qu'il n'est pas possible de déplier beaucoup plus longuement dans le cadre de cet article, mais qui exige d'être transmise de génération en génération.

Rappelons simplement ici que le petit d'homme va devoir s'approprier, pour reprendre ce terme du philosophe François Jullien, auquel nous nous sommes déjà référés, une *dé-coïncidence* originelle. Nous voulons dire par là que l'usage de la parole et du langage entraîne l'impossibilité de faire coïncider le sensible et le dicible. Chaque membre de l'espèce humaine est dès lors contraint à intégrer cette perte d'abord réelle, cette inadéquation entre les mots et les choses, qu'il va devoir faire sienne comme trait irréductible de sa condition. Autre façon de parler de *réfréner la jouissance*.

Dans le monde d'hier, c'était au travers de la différence des sexes et via l'instance paternelle que cette décoïncidence était rencontrée. D'où que je l'ai appelée « anfractuosité du sexuel ». Mais aujourd'hui, comme ce n'est plus le cas – ni pour le père nous l'avons montré, ni non plus pour la différence des sexes qui aujourd'hui ne fait plus référence, chacun pouvant se revendiquer seulement de son choix et ne s'autoriser que de lui-même, – c'est au travers de l'« anfractuosité dans la langue » que se fait la rencontre avec ce réel.

<sup>13</sup> Je ne peux que renvoyer ici au travail de Cynthia FLEURY, comme par exemple dans son ouvrage *Les irremplaçables*, Gallimard, 2015.

<sup>14</sup> E. ILLOUZ, « entretien avec Marie Lemonnier », in *Le Nouvel Observateur* n° 2787, 5 avril 2018.

Bien sûr, nous avons ici forcé quelque peu le trait ; pourtant, c'est bien ce que donne aussi à entendre l'égalité parentale telle qu'elle est véhiculée par le terme de parentalité. Ce que ce dernier ne laisse plus entendre, c'est que les deux parents témoignent, et ainsi transmettent, qu'il leur faut vivre ensemble avec l'absence de coïncidence entre leurs deux êtres. C'est un peu, alors, comme s'ils pouvaient évacuer la dissymétrie qui pourtant ne peut que toujours les accompagner.

En pouvant désormais se débarrasser de *l'anfractuosit  du sexuel*, l' galit  parentale risque alors d'occulter qu'elle fait dispara tre dans le m me mouvement ce que j'ai appel  *l'anfractuosit  de la langue* qui est pourtant ce qui fait aujourd'hui – parce qu'inscrit encore plus radicalement dans notre psychisme – relais   la diff rence des sexes.

A cela s'ajoute, depuis peu, qu'il n'est plus n cessaire d'en passer par un acte sexuel pour avoir un enfant. Aujourd'hui, dans un certain nombre de cas, l'enfant peut  tre obtenu comme n'importe quel objet marchand, via ce que le biologiste Jacques Testart, p re d'Amandine, le premier b b - prouvette, a appel  *le Magasin des enfants*. Il ne faudrait pas croire que cette possibilit , certes proportionnellement encore peu utilis e, n'influe pas sur la mani re g n rale dont se pense aujourd'hui la venue de l'enfant.

Car, sous l'influence de ce que permettent aujourd'hui la technique et la science, ce d placement de la rencontre avec le r el fait en sorte que les parents peuvent se retrouver emport s sans m me le savoir par le discours ambiant qui ne donne plus   entendre l'in luctable pr sence de la n gativit  au c ur m me de la conception d'un enfant.

Sous la contrainte de l' galit  parentale promue en valeur pilote d sormais l gitim e par le droit, ce n'est alors plus le fait qu'il est possible de vivre la d -coïncidence qui se transmet, gr ce aux petits arrangements de chacun des parents pour la tol rer et « faire avec elle ».

Cette d -coïncidence n'implique nullement d'embl e ni la conflictualit  d l t re, encore moins la violence, mais sa reconnaissance fait plut t entendre   quel point chacun des membres du couple parental doit avec l'autre trouver une fa on de fonctionner qui laisse sa place   l'alt rit .

 videmment, le mod le ancien donnait comme r f rence la domination masculine, voie royale pour r gler tant les simples diff rends que les v ritables conflits. Aujourd'hui, c'est  vident, nous en avons termin  avec cette r f rence ; mais savoir y faire avec la domination, que ce soit celle de l'un ou celle de l'autre, reste n anmoins toujours au programme et c'est m me   cet endroit pr cis que le b t peut aujourd'hui blesser.

Car, tout ceci pourrait sous-entendre qu'il n'y aurait plus   rencontrer cette dissym trie, tant l'objectif d' galit  suffirait aujourd'hui pour tenir lieu de boussole. Or, c'est l'inverse qui ne peut que se produire : l gitim  par le droit, chaque « un » peut d sormais faire valoir, voire pr valoir, sa fa on d' tre et de faire. Et pourquoi l'un c derait-il   l'autre la pr valence qu'il donne   sa mani re de faire ?

Cela laisse en difficult  un grand nombre d'individus, semblant ne plus disposer des outils psychiques pour faire face   ce qu'ils devront toujours, t t ou tard, rencontrer.

Le passage du mod le vertical ou pyramidal, au mod le horizontal ou en r seau, mais surtout la fin de l'hybridit  des mod les, demande d sormais au sujet d'int grer de facto, par lui-m me, les codes n cessaires   la vie collective puisqu'implicitement, le changement de r gime pose

l'individu comme premier et le tout social comme second. Le lien social était « cause », il est devenu « effet ».

Ce dernier trait est déterminant : car, devoir être d'emblée un individu « social » à partir de moi-même - et sans plus pouvoir m'appuyer, quitte à la rejeter, sur la place que ce social me donnait -, est beaucoup moins simple qu'il n'y paraît. Puisque cela implique de se confronter à ce que ce soit via sa seule propre parole que s'inscrit l'altérité, ce qui est loin d'être évident.

Comme le dit encore Gauchet, *Le niveau d'exigence d'entrée dans la vie s'est brutalement élevé*<sup>15</sup>. N'est-ce pas ce que nous sommes amenés aujourd'hui de plus en plus, à devoir constater cliniquement ?

On ne s'étonnera pas alors que dans un tel cas de figure, lorsque la mésentente survient dans le couple parental, l'enfant ait plus que jamais tendance, à devenir l'objet qu'on revendique, voire qu'on s'arrache. La façon de se séparer et d'organiser la prise en charge de l'enfant ne peut qu'être influencée par ce statut implicite désormais donné à l'enfant : non plus celui qui résulte de la rencontre de deux êtres qui ne peuvent jamais ne faire qu'un, mais bien plus comme rançon de deux volontés d'avoir, chacune, « son » enfant.

### **« Faute d'amour » et « Jusqu'à la garde ».**

Être devenu « enfant du désir » des parents,<sup>16</sup> voire surtout de chacun des parents, autrement dit de deux « un », sans plus d'instance tierce suffisamment identifiée - ce que désignaient hier les cigognes ou les choux -, a déplacé l'axe de ce qu'implique la genèse de la constitution subjective. Ceci fait glisser l'axe du statut de parents au pluriel vers le statut de deux parents, chacun au seul singulier.

C'est ce que j'ai appelé ailleurs la clinique de la famille bi-monoparentale<sup>17</sup>. Mais quand le « trois » n'est plus d'emblée identifiable comme constituant le cœur de la relation, s'il arrive que le couple ainsi construit se sépare, que reste-t-il comme place possible à l'enfant ? À cet égard, disons-le aussitôt, il n'y a pas de réponse qui vaille d'office pour tous, cela ne peut s'apprécier qu'au cas par cas. Néanmoins, il serait quand même précieux que nous soyons un peu avertis de la propension qui découle de cette nouvelle configuration.

Comment, en effet, l'enfant qui a grandi dans cette conception implicite de la parentégalité, fera-t-il face psychiquement à la dissymétrie qu'il va rencontrer de plein fouet quand survient la séparation du couple parental ?

D'autre part, comment chacun des deux parents, ayant investi chacun « son » enfant, supportera-t-il que celui-ci ne leur appartienne plus qu'à moitié ? Devons-nous préciser que c'est alors comme si, d'un seul coup, la dimension de la dé-coïncidence leur apparaissait d'autant plus abruptement qu'elle avait été jusque-là quasiment escamotée.

<sup>15</sup> M. GAUCHET, « L'attraction fondamentaliste », in *Figures de la psychanalyse* n° 34, 2017/2, p. 34

<sup>16</sup> Cf. à ce sujet M. GAUCHET, *L'enfant du désir*, Le Débat n° 132, novembre 2004.

<sup>17</sup> J.P. LEBRUN, *Les couleurs de l'inceste, Se déprendre du maternel*, Denoël, 2013, pp.226-260.

Deux films récents viennent bien montrer la difficulté et le pire où ce dispositif peut mener : *Faute d'amour*, du réalisateur Andreï Zviaguintzev et *Jusqu'à la garde*, premier film de Xavier Legrand.

Le réalisateur russe donne clairement à entendre la souffrance abyssale d'un enfant de douze ans, joué admirablement par le jeune Madveï Novikov, – à cet égard, la scène où il hurle en silence, le visage révolté de douleur, derrière la porte de la salle de bains est on ne peut plus évocatrice – lorsque celui-ci perçoit n'être plus rien dans le désir de ses parents. Ceux-ci ne remarquent plus ni sa présence, ni son angoisse, ni sa douleur. Sa mère, Genia, le rejette, et son père, Boris, en est encombré ! Aliocha a cessé d'être ce qu'il n'était en fait jusque-là pour aucun de ses deux parents, un enfant à part entière, avec sa subjectivité ; telle est la vérité qui s'impose abruptement à lui. Il n'était qu'objet appartenant à chacun de ses deux parents. Ne lui restera alors que la disparition pour exister.

Dans le film de Zviaguintzev, c'est la mère qui est d'emblée montrée comme celle qui porte la responsabilité de la « faute d'amour ». Heureux titre dans sa traduction française car il peut s'entendre dans les deux sens : absence d'amour... ou faux pas de l'amour ! Dès les premières images du film, elle rejette son fils en tant qu'il est la trace vivante de la présence de son père. Mais le père ne sera pas en reste, le cinéaste nous faisant bien entendre que son absence comme homme auprès de sa nouvelle femme et comme père auprès de son enfant ne fera que se répéter dans son autre vie.

Pour le film de Xavier Legrand, *Jusqu'à la garde*, le réalisateur fait de la guerre d'un couple pour la garde de son fils un thriller saisissant autant qu'angoissant. Tout commence dans le bureau de la juge : Miriam, muette, comme pétrifiée, est la mère, interprétée magistralement par Léa Drucker. Et Antoine, joué aussi brillamment par Denis Ménochet, un peu plus loquace, meurtri de ce que son fils Julien, 11 ans, ne veuille plus le voir, revendique néanmoins son droit de garde partagée.

Chacun des avocats plaide la cause de son client avec des arguments convaincants. Au point même que la juge semble plus que tiraillée, comme abasourdie par le doute qui s'empare d'elle, ne sachant en tout cas plus vraiment quelle version privilégier. Passé ce moment d'incertitude de l'audience, il ne nous faudra pas longtemps pour nous apercevoir de la violence du père : oppresseur, impérieux, tortueux, il fait pression sur son fils et sous une apparence aimante qu'il n'arrive souvent pas à tenir jusqu'au bout, il se montre comme un animal blessé, prêt à tout pour retrouver « son » enfant, mais surtout comme un *grand enfant* à qui rien ne devrait être refusé. Colosse apparemment, mais qui cogne sur sa propre impuissance à laquelle le confronte le refus de son fils : ce dernier n'accepte pas d'entériner la violence de son père contre la femme qui est sa mère. Sans en dire plus, disons simplement que tout avancera irréductiblement vers le drame de ce qu'on appelle quotidiennement la violence conjugale.

Il est évident qu'à voir ce film, il ne restera aucun doute sur la culpabilité du père, même si le clinicien ne sera pas sans devoir se demander ce qui a fait que c'est cet homme-là – faut-il dire cet enfant-là ? – que la mère a choisi pour être le père de son enfant.

Mais si l'on consent à ne pas se laisser d'emblée aspirer vers la question de la violence conjugale – diagnostic pourtant bien légitime – c'est bien aussi la question de la parentalité que pose le film, dès la scène dans le bureau de la juge. : c'est bien une magistrate que l'on voit en peine d'avoir à trancher sans vraiment savoir, entre deux discours, surtout ceux des avocats qui, bien évidemment, se font chacun défenseur de leur client et de leurs droits respectifs.

Bien sûr, l'on pourra parler de l'intérêt de l'enfant qui devrait largement inspirer la juriste, mais celui-ci est occulté, voire effacé, derrière l'égalité parentale, preuve que si cette dernière a permis de sortir de l'autorité patriarcale d'hier, il ne peut être nié qu'avec la mutation que nous avons décrite plus haut, la délégitimation n'a pas frappé la différence générationnelle de la même façon du côté du père ou du côté de la mère.

Pour le dire en quelques mots, certes trop rapidement, ce père est d'abord comme un enfant à qui la séparation enlève « son » objet-jouet-fils. Sans être à même de se soutenir d'une place qu'il aurait à tenir, il se retrouve alors laissé à lui-même et livré à sa propre pulsionnalité destructrice et ravageuse. Exemple même de cet individu qui devrait pouvoir être capable de se contenir mais qui, précisément, ne le peut pas ! Et s'il ne le peut pas, on peut supposer que justement ce n'est pas sans rapport avec cette absence de structuration à laquelle il a été laissé.

Vouloir en finir avec la violence conjugale, promouvoir l'égalité parentale citoyenne, appeler de ses vœux la reconnaissance de l'enfant, tout cela est évidemment noble et bienvenu. Mais il ne s'agit pas d'oublier qu'il s'agit là de conséquences de la transformation en profondeur de la réalité psychique qu'exige la citoyenneté démocratique. Or, c'est la transmission de cette dernière qui est en panne, depuis que la mutation a opéré comme nous venons de l'avoir longuement développé. Nul doute alors que ce à quoi nous avons souvent affaire aujourd'hui, ce sont des parents infantiles et de la part des professionnels, des vœux pieux, tous les deux sans l'ancrage suffisant dans le trajet d'une construction psychique pour soutenir le choc pourtant irréductible de l'altérité, l'autorité et l'antériorité.

### ***Conclusion***

Impossible pour nous de conclure autrement qu'en citant ces propos de Marcel Gauchet à propos de l'enfant du désir : *Pour des motifs hautement respectables, nous avons touché sans nous en rendre compte à des ressorts de la genèse subjective que nous ne soupçonnions pas. Il faut le regarder en face. Le combat des Lumières, ce ne saurait être, au nom des valeurs des Lumières, le refus obscurantiste d'explorer leur part d'ombre*<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> M. GAUCHET, L'enfant du désir, op. cit. p. 121.